

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Association de malfaiteurs

## Six individus sous mandat de dépôt à Gros-Bouquet

Cadette ONDO EYI

Libreville/Gabon

SIX individus ont été dernièrement interpellés par la Police judiciaire (PJ), puis écroués à la maison d'arrêt de Libreville pour association de malfaiteurs, détention illégale d'arme à feu, tentative de vol qualifié et assassinat, faux et usage de faux et défaut de carte de séjour. Parmi les suspects, des sujets camerounais nommés Mathias Benson alias "Matelot", 47 ans, Innocent Moukagni alias "Libanais noir", 43 ans, Prosper Amang alias "Emmanuel", 48 ans. Le reste de la bande est constituée de Nigériens: Chuts Alika, 43 ans, et Charles Nzowuyu, 36 ans. Un Gabonais, Michel Nze Mba, alias "Eric", 38 ans, complète la liste.

Lors de la perquisition au domicile de l'un des filous, les enquêteurs ont trouvé des preuves compromettantes. En outre, l'enquête



La bande à Benson (polo blanc)...



... dans les locaux de la PJ.

préliminaire a démontré que les six individus sont connus des services des Affaires criminelles de la PJ pour des faits de même nature que ceux cités plus haut.

Une source autorisée renseigne que les six complices présumés se seraient lié d'amitié lors de leur détention à la maison d'arrêt de Libreville. Quelque temps après leur sortie de prison, ils sont informés qu'une société de microfinance, sise à Lalala,



L'arme, apparemment factice, utilisée par les malfrats.

dans le cinquième arrondissement de Libreville, vient d'être ravitaillée en liquidités. Nze Mba et ses compères mettent alors en place un plan diabolique consistant à faire main basse sur cet argent.

**AVEUX** Lorsque, armés d'une carabine de type calibre 12 scié, ils arrivent sur les lieux à bord d'un véhicule volé, ils trouvent le propriétaire de l'établissement financier dans son véhicule, en conversation avec une dame qui, elle, est

debout près de la portière, côté passager.

Après avoir neutralisé la dame, les six voyous s'en prennent au conducteur en tentant de s'emparer de sa mallette posée près de lui. Sur ces entrefaites, par un instinct de survie, le responsable banquier démarre en trombe. Malgré la tentative de l'un des malfrats de percer ses roues - il aurait tiré un coup de feu en visant les pneus - pour l'obliger à s'arrêter, l'opérateur économique réussit à échapper à ses agresseurs.

Par la suite, il dépose une plainte à la PJ. Les investigations des limiers remontent vers Chuts Alika. Appréhendé, celui-ci conduit les enquêteurs dans les domiciles respectifs de ses acolytes.

Au poste de police où ils sont conduits pour les besoins de l'enquête, tous passent aux aveux. Présentés devant un juge instructeur, ils ont été écroués à Sans-Famille, après audition.

## Coups et blessures à Ndjolé

## Il refait le portrait à son rival dans un bar-dancing

SCOM

Libreville/Gabon

**HAMADOU** Maloum, commerçant camerounais de 33 ans, exerçant dans la ville de Ndjolé, a été placé en détention préventive à la prison centrale de Lambaréné, le jeudi 11 avril dernier, pour coups et blessures volontaires (CBV) sur son rival, Boris Maghoumba Malory, étudiant gabonais.

Les faits se seraient produits dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 avril dernier, non loin de la gare ferroviaire de Ndjolé. En entrant dans le bar-dancing appelé "Top Models", Hamadou Maloum tombe sur O.N.O., son ancienne



Hamadou Maloum, l'agresseur présumé.

petite amie, en train de se trémousser sur la piste de danse animée par un DJ de circonstance, Boris Maghoumba Malory.

Le commerçant camerounais a du mal à supporter cette scène. Il s'approche,

d'un pas décidé, vers son ancienne dulcinée, histoire d'en savoir davantage sur son accompagnateur de la soirée. Des explications de O.N.O, il apprend que c'est le DJ qui a invité cette dernière depuis Libreville,



Le couteau dont il se serait servi pour aggraver son rival.

pour un séjour dans le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné. Mais cette réponse déplaît à Maloum, qui se met à aggraver son rival, à l'aide d'un couteau.

« Le jeune homme agressé a

été touché à la hauteur de l'hémisphère gauche du cou, sur la tête et au niveau des côtes droites. Il s'en est sorti avec deux semaines d'incapacité temporaire de travail (ITT) », révèle un élément de la brigade de gendarme-

rie de Setrag de Ndjolé, alerté vers 6 heures du matin. Arrivés sur la scène de l'infraction, les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont interpellé le commerçant camerounais.

Une source proche de la direction des investigations raconte que Hamadou Maloum et son ex-petite amie sont connus comme ayant jadis formé un couple explosif. Ils auraient du reste déjà été interpellés et condamnés pour trafic de médicaments à usage de stupéfiants. Il s'agit des fameux Tramadol encore appelés Kobolo.

Le mis en cause devrait comparaître lors de la prochaine audience foraine de la Cour d'appel judiciaire de Libreville à Lambaréné.

## Insécurité à Libreville

## Sale temps pour un braqueur au carrefour de la STFO

AN

Libreville/Gabon

UN jeune compatriote d'une vingtaine d'années, Mickaël Bekale, habitant le PK 6, a été pris en flagrant délit de braquage contre deux sœurs d'origine camerounaise, il y a quelques jours, au carrefour de la STFO, dans le deuxième arrondissement de Libreville.

Les faits se déroulent vers 11 heures du matin. Les



Mickaël Bekale pris à partie par la foule...

deux dames attendent un taxi quand Mickaël Bekale, surgi de nulle part,

arrache le sac à main que porte l'une d'elles, avant de prendre la fuite.



... au carrefour de la STFO, devenu un véritable coupe-gorge.

Alertés par des cris de détresse poussés par les deux victimes, des té-

moins se lancent aux trousses du jeune délinquant. Et, plus rapides et

surtout plus nombreux, ils réussissent à maîtriser Mickaël Bekale, puis à le rouer de coups, avant de le conduire dans les locaux de l'Unité spéciale d'intervention (USI), sise à la Sorbonne, pour les nécessités d'enquête.

Il y a lieu de rappeler qu'habitants et usagers de la zone de la STFO, à l'instar de bon nombre de sites à Libreville, sont régulièrement détroussés par des délinquants qui écumant la capitale, de jour comme de nuit.